

Conservatoire de musique



Pilier de la vie culturelle de Marquette-lez-Lille, le conservatoire est aussi le principal équipement d'enseignement artistique de la commune.

Ces dernières années, son public s'est diversifié et démocratisé, ses représentations se sont imposées dans le paysage événementiel de la ville. Classé par le Ministère de la Culture comme Conservatoire à Rayonnement Communal, il est composé d'une équipe de 17 enseignants qualifiés qui dispensent des cours de musique aux enfants à partir de 5 ans et également aux adultes.

Le conservatoire de musique de Marquette, dans le cadre de sa mission de diffusion, propose tout au long de l'année des auditions des élèves leurs permettant de se produire devant un public. Les élèves et leurs professeurs participent activement à la vie culturelle de Marquette en participant à des manifestations : les vœux de Monsieur le Maire, la Fête de la Musique, la veillée de Noël...

CULTURE MUSICALE : découvrir la musique en s'amusant...

- Eveil musical

à partir de 5 ans (grande section maternelle)

- Formation musicale

à partir de 7 ans (CE1) et pour les adultes

FORMATION INSTRUMENTALE : jouer et partager...

à partir de 7 ans et pour les adolescents et les adultes

Les instruments à cordes : violon, violoncelle, guitare, guitare accompagnement

Les instruments à vents : flûte, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone, tuba

Les instruments à percussions

Les Instruments polyphoniques : piano, accordéon.

PRATIQUES D'ENSEMBLES ET ATELIERS : jouer et progresser ensemble...



Orchestre « junior »

Ensemble de saxophones

Ensemble de guitares

Orchestre à cordes intercommunal

Ensemble de cuivres intercommunal

Orchestre d'harmonie avec l'harmonie municipale « l'Espérance »

Percussions du Monde, musiques actuelles, chorale adulte...

NOUVEAU : CHORALE POUR ADOS

La nouvelle année voit éclore une nouvelle activité originale au Conservatoire de musique : la chorale pour jeunes. Cette formation alliant chants, jeux vocaux, rythme, improvisation sera basée sur des arrangements de chansons françaises. Chaque enfant pourra ainsi jouer et développer son potentiel vocal, rechercher de nouvelles sonorités avec la voix (bruitages, onomatopées..), et lier le corps à un travail rythmique (percussions corporelles). Les séances de chorale se dérouleront le lundi soir de 17h30 à 18h30 à l'école de musique et s'adressent aux enfants âgés de 11 à 15 ans.

[Téléchargez ici le règlement intérieur de l'établissement](#)